

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 12 mars 2003
	Numéro de la résolution CE03 0494

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) », afin d'agrandir l'aire d'affectation « habitation » et d'augmenter les limites de densité et de hauteur, sur la rue Hutchison, entre la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont, côté nord-est, et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1031385003
40.006

-- Signé par Jacqueline LEDUC/MONTREAL le 2003-03-27 12:25:05, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière